

Visibilité de votre entreprise	Duo	Concerto	Symphonie
X le nom de votre entreprise est présent sur les programmes de l'ONCT	◆	◆	◆
X le logo de votre entreprise est présent sur les 2 bannières à l'entrée de la Halle aux Grains lors des concerts AÏDA	◆	◆	◆
X le logo de votre entreprise apparaît sur les programmes de salle des concerts AÏDA		◆	◆
X le logo de votre entreprise apparaît sur les programmes des tournées internationales de l'ONCT			◆
X le logo de votre entreprise apparaît sur l'ensemble des supports de communication AÏDA			◆
Relations privilégiées avec l'Orchestre National du Capitole			
X nombre de places mises à disposition / concert AÏDA	20	30	60
X nombre de places en 1 ^{ères} galeries / concert AÏDA	4	8	20
X nombre de places au parterre (pour le dirigeant) / concert AÏDA	2	2	2
X nombre de CD de l'orchestre offerts à leur sortie	1	2	3
Événements exclusifs AÏDA			
X invitations ponctuelles aux concerts des musiciens bénéficiaires de notre mécénat		◆	◆
X rencontres d'après concert : ➢ nombre de rencontres d'après concert offertes	2	10	22
X mise en relation facilitée avec les musiciens de l'ONCT pour des concerts privés dans vos entreprises		◆	◆
X placement regroupé de vos invités (selon demande et dans la limite de 10 places)			◆
X gestion par AÏDA de l'envoi de vos invitations en 1 ^{ères} galeries			◆
Adhésion après défiscalisation	de 2 116 € à 3 220 €	de 3 936 € à 7 800 €	à partir de 10 280 €
Don	de 3 140 € à 5 900 €	de 5 940 € à 15 600 €	à partir de 15 700 €
+ Cotisation	+ 860 €	+ 1 560 €	+ 4 000 €
= Adhésion avant défiscalisation	de 4 000 € à 6 760 €	de 7 500 € à 17 160 €	à partir de 19 700 €

Défiscalisation, mode d'emploi

Conformément à la loi sur le mécénat du 1^{er} août 2003, les dons versés à l'association Aïda sont déductibles de l'impôt sur les sociétés à hauteur de 60 % et dans la limite de 0,5 % du chiffre d'affaires HT.

L'adhésion à l'association comprend une part de frais de fonctionnement, une cotisation, non affectables au mécénat et un don, affectable au mécénat et qui sert de base au calcul du coût direct après défiscalisation. Un reçu au titre de don vous sera délivré par AÏDA.